



Aurélie Lor, Collectif Charleroi Solidarité Migrant·e·s

Charleroi Solidarité Migrant·e·s : un collectif citoyen qui lutte contre tous les centres fermés

Le collectif « Charleroi Solidarité Migrant·e·s » est composé de citoyens et citoyennes interpellé·e·s par la criminalisation toujours plus affirmée des migrant·e·s et par les conditions de vie infra-humaines dans lesquelles doivent vivre les personnes « sans-papiers ».

Je suis dans ma voiture et les kilomètres défilent. La route est longue et le cœur est lourd. Je me rends en région anversoise, plus précisément à Merksplas. Quelques jours plus tôt, j'ai appris qu'une connaissance s'y trouvait détenue, dans le centre fermé. Quelques mois plus tôt, j'ai rejoint le collectif Charleroi Solidarité Migrant·e·s qui lutte contre la construction d'un centre fermé à Jumet mais aussi contre l'existence même de tout centre fermé. Cependant sur cette autoroute, ce matin-là, je n'en mène pas large.

C'est via un réseau social que j'ai appris que Ferhat¹ était en centre fermé, encore fallait-il savoir lequel. Sur les conseils éclairés de *Getting the Voice Out* et après de nombreux coups de fil notamment au 127bis, j'ai pu découvrir le lieu de détention de Ferhat. Ensuite, j'ai réussi à le joindre. C'est là que j'ai appris que sa détention était bien antérieure à l'écriture de son message et que, dépourvu de son téléphone (confisqué puisque muni d'une caméra), il n'avait cherché à contacter personne.

Et me voilà, sur la route. J'ai étudié par cœur les consignes précises du site de *Getting the Voice Out*, quant aux horaires de visites et aux règles en vigueur. Un panneau m'indique « Merksplas Kolonie ». Je n'ai pas le temps de m'attarder sur cette dénomination, qu'au détour d'un sentier boisé j'aperçois un large bâtiment, silhouette haute et austère qui se détache de cette belle nature verdoyante. J'aperçois le fléchage destiné aux visiteurs. Je me gare et je respire profondément.

Avec deux ou trois personnes, j'attends devant la porte encore close. Certains ploient sous les sacs. Personne ne parle. La porte s'ouvre sur un premier sas. Je dois donner ma carte d'identité, l'identité de Ferhat... Je dois déposer mes affaires dans un casier. Le personnel me dit que je peux garder quelques pièces pour les distributeurs. Je suis palpée. Les sacs débordants sont triés, les deux tiers resteront dans le sas et n'arriveront jamais à leur destinataire. Contenu non réglementaire. Nous attendons dans un deuxième sas que le groupe soit constitué. Nous sommes une dizaine de visiteurs, ce jour-là.

Ensemble, nous sortons encadrés par des gardiens et nous nous retrouvons dans un couloir extérieur. Je me sens minuscule, écrasée par les murs et ces grilles si hautes, d'environ 4 mètres. La vie est-elle possible en ces lieux ou seulement la survie ? Le portail de la cour s'ouvre, une fois la petite porte refermée. Un ballet de clés, de portes et de grilles s'activent pour guider le petit groupe à travers une cour déserte. En face, un bâtiment ; à l'intérieur, des paires d'yeux tentent de nous apercevoir ; nous irons tous à droite dans un grand parloir. Nous nous y installerons à une table et attendrons ceux que nous sommes venus voir, les nôtres. Un par un, les détenus entrent et passent à la fouille.

La rencontre est forte, violente et minutée. De ma place, j'aperçois la

¹ Le prénom a été modifié.

trotteuse de l'horloge qui court : une heure... Je me sens poussée dans les retranchements de mon humanité. C'est si dur. Même les colonnes colorées, décorées de motifs de différentes nationalités représentées ici, ne me réchauffent pas le cœur. L'heure est passée. Ferhat est reparti, faisant un dernier signe de la main. Je retraverse la cour ; une larme silencieuse s'écrase sur mon pull. De retour dans le sas, une maman, soutenue par une jeune fille, pleure à chaudes larmes. Nous échangeons un demi-sourire humide. Cette mère tout en rondeur me serre alors fortement dans ses bras, nous n'échangerons pas un mot...

Beaucoup de citoyens qui vont rendre visite à des personnes en centres fermés ont déjà vécu des sensations similaires et connaissent ces lieux de profonde détresse humaine. La majorité des personnes emprisonnées n'a comme unique tort de ne pas être en possession d'un titre valide et légal de séjour sur le territoire belge. Ainsi, dans un État de droit, des êtres humains subissent le plus haut type de sanction appliqué en Belgique, c'est-à-dire la privation de liberté et cela uniquement pour un motif administratif. Ces gens qui ne cherchent qu'une vie meilleure en Europe où vivre en paix, où trouver une sécurité alimentaire, sont enfermés derrière des barreaux faute d'avoir su raconter correctement leur histoire traumatique devant un·e inconnu·e lorsqu'ils et elles ont demandé l'asile ; faute de voies fiables pour quitter la Belgique vers d'autres pays européens désirés ; faute de dossier en ordre alors qu'après bien des efforts, ils et elles sont intégré·e·s dans notre société belge qu'on leur demande désormais de quitter...

Symptôme paroxystique d'un système où le/la migrant·e est trop souvent mis·e en scène comme une menace bien plus que comme un être humain. Le centre fermé, ou « centre pour illégaux » pour reprendre le vocable officiel, s'avère d'une part le résultat de la criminalisation des personnes sans-papiers et d'autre part, participe au renforcement de cette criminalisation. Les centres fermés, de par leur fonction et de par leur architecture, distillent la peur et peuvent donner l'impression à une population peu avertie que les imposantes et immenses grilles reflètent la hauteur d'un éventuel danger.

C'est pour cela que le collectif Charleroi Solidarité Migrant·e·s s'oppose à la présence de centres fermés sur le territoire belge. Nous condamnons fermement ces prisons, qui ne disent pas leur nom, destinées à des hommes, des femmes (et jusqu'il y a peu des enfants) qui n'ont commis aucun crime. Nous combattons toute forme de violence, notamment physique et/ou institutionnelle à l'encontre des migrants. Nous défendons la liberté pour tout être humain à se déplacer via des voies sûres (sécurité bien souvent liée à la légalité). Nous promouvons des valeurs d'accueil et de partage ainsi qu'une solidarité sans frontières, convaincus que la rencontre permet de balayer les peurs de l'*Autre* et de découvrir les richesses de la diversité. Toute personne qui souhaite nous rejoindre dans la lutte contre les centres fermés est la bienvenue.

Concrètement, nous organisons diverses activités en phase avec l'actualité, comme la manifestation en soutien à une jeune fille voilée violente à Anderlues ou des activités de commémoration, comme lorsque nous avons rebaptisé la place Charles II « place Sémira Adamu », du nom de cette jeune femme tuée par la police en 1998, lors de son retour forcé vers le Nigéria. Nous cherchons aussi à expliquer différents concepts liés à la migration et plus spécifiquement celui de centre fermé, trop souvent encore confondu avec celui des centres d'accueil pour demandeurs de protection internationale. Lors de conférences, lors de réunions, en bord de scène après des spectacles théâtraux... et via tous les média : réseaux sociaux, presse écrite, radio, télévision...

En avril, nous allons nous adresser à la population de Jumet afin de nous rencontrer et essayer de démonter quelques préjugés sur la migration. C'est dans cette commune que le Fédéral persiste à vouloir implanter un centre fermé de 204 places réparties dans 51 chambres, pour un budget compris entre 23 millions – selon le Fédéral - et 30 millions d'euros – selon la Ville de Charleroi. C'est en réaction à cette décision prise en mai 2017 que notre collectif s'est constitué. Nous avons alors interpellé la Ville de Charleroi, notamment lors des débats liés aux élections communales

d'octobre 2018. Quelque temps après la parution, le 22 septembre 2018, de notre carte blanche dans *Le Soir*, signée de nombreuses personnalités issues de l'associatif, de la culture, de l'éducation, la Ville a officialisé son opposition au projet de centre fermé sur Jumet. Au cours de la séance du Collège communal du 18 décembre 2018, un avis défavorable a été rendu pour le permis d'installation d'un centre fermé. De même, la région Wallonne, via le Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Carlo di Antonio, le 9 mai 2019, a remis également un avis défavorable. Si ces deux victoires nous réjouissent, nous ne perdons pas de vue que le terrain de la rue Pircard appartient au Fédéral. Or, nous constatons que des analyses de sol ont été pratiquées à l'endroit où devait se situer le centre, après les refus du permis de bâtir. Nous en déduisons, assez logiquement, que si le projet somnole pour l'instant, il n'est pas enterré et nous ne sommes donc pas à l'abri de recours de la part des autorités fédérales.



En juin 2018, des membres du collectif ont assisté à la présentation du CIC (Centre pour Illégaux de Charleroi), tenue à Jumet, notamment par Freddy Rosemont (directeur de l'Office des étrangers), par du personnel de l'Office des étrangers et de la régie des bâtiments et par deux représentants du centre fermé de Vottem. Cette rencontre plus publicitaire qu'informative nous a à plusieurs reprises particulièrement choqués. Tout de go, la séance a commencé par « *Y a-t-il des ennuis pour vous, riverains ?* » Je réponds que « non, personne ne va et vient, sauf pour aller vers l'aéroport » et de continuer « à l'inverse des centres ouverts d'accueil qui permettent les allers-retours et qui en plus, a contrario des centres fermés, sont en manque de personnel pour 'veiller au grain' » (sic). Cette façon de présenter le CIC ne fut pas le seul trait de cynisme de cette réunion, puisque nous y avons appris une redéfinition des étrangers du centre : « *Qui est étranger ? Les illégaux, qui n'ont pas de statut, de permis de séjour.* », renversant ainsi le rapport entre « étrangers » et « sans-papiers ». Nous y apprendrons également que les deux chambres d'un lit permettaient d'isoler les ronfleurs. Ces cellules d'isolement existent donc, je cite, « *pour permettre de garder une bonne ambiance* ».

Une grande partie du discours consista à vanter la « stratégie green » du futur CIC, en effet le bâtiment étant enterré par 5 mètres de dénivelé « *franchement pentu* », les riverains n'auraient aucune vue directe sur le centre fermé, si ce n'est sur des murs végétaux afin de préserver « *l'harmonie* » (sic). Ces parois font partie de la sécurité, tout comme un dispositif de détection, ainsi que des caméras de surveillance et des doubles clôtures de plus 4 mètres à l'intérieur et un mur végétal à l'extérieur : « *Personne ne traverse 3 mètres de végétation aisément* ». Cacher la détresse sous la verdure, comme sous des arguments écologiques fut donc une des stratégies d'énonciation lors de cette rencontre. Or, ce bâtiment, même s'il employait des énergies renouvelables, ne pourrait jamais être écologique puisqu'il n'a pas de raison d'être et que sa construction même relève du non-sens.

De plus, le centre a été présenté comme une opportunité pour Charleroi, notamment en termes d'emplois dans la région. Je cite : « *un recrutement pour vous et vos enfants* », or nous savons que nombre de postes s'obtiennent via une procédure nationale au Selor (absolument pas axée sur la région). De même, le côté humain et confortable du centre fut vanté. Si nous n'y étions pas attentifs, nous aurions pu prendre aisément cette prison pour « sans-papiers » pour un centre de vacances, tant la description était flatteuse : présence de wifi « *pour faciliter les contacts* », d'une température régulée, d'un frigo en chambre, d'un cadre verdoyant avec des arbres, d'un personnel à disposition avec qui « *parler et qui donne de bons conseils dans le but d'encourager [les sans-papiers] à respecter la décision prise à leur égard (ordre de quitter le territoire)* ». Lors de l'échange qui a suivi cette réunion, nous, membres du collectif, avons posé des questions dérangementes, essayant ainsi de déconstruire la stratégie de communication employée, mais nous estimons essentiel de continuer à communiquer avec les riverains. C'est donc pour inciter la population de Jumet à s'informer davantage dans un premier temps et à être vigilante ensuite que nous tenons à les rencontrer lors d'échanges en avril.



Nous n'en restons pas là. Depuis 2018, nous organisons chaque année une manifestation qui permet de rappeler les enjeux cachés derrière tout centre fermé, aidés en cela par la présence de diverses associations militantes dont des collectifs de sans-papiers. En effet, en enfermant les personnes « sans-papiers », l'État ne s'attaque pas seulement aux migrant·e·s mais aux fondements de nos valeurs démocratiques et c'est en cela que nous sommes tous et toutes concerné·e·s. Cette année, nous organiserons aussi le premier Jogging Solidarité sans frontières, le 16 mai à Jumet. Une façon ludique et sympathique de sensibiliser les participant·e·s (petit·e·s et grand·e·s) à notre cause.

Comme vous pouvez le constater, Charleroi bouge et se bouge en faveur des migrant·e·s, notamment à travers notre association Charleroi Solidarité Migrant·e·s², mais pas seulement. En effet, plusieurs types d'actions sont possibles à travers diverses associations bénévoles et citoyennes, comme Charleroi Stop Déportations³ qui s'oppose aux retours forcés des migrants déboutés à partir de l'aéroport de Charleroi ; comme Récoltes Solidaires⁴ qui réceptionnent et distribuent des vivres pour toutes les personnes dans le besoin, qu'elles soient migrantes ou non ; comme la plateforme d'Hébergement citoyen de Charleroi, La Louvière, Binche et Thuin⁵ qui propose notamment d'accueillir chez l'habitant·e des personnes en transit sur notre territoire... Cette liste non exhaustive présente de nombreuses possibilités d'agir pour un monde meilleur et plus solidaire.

2 www.facebook.com/Charleroi-solidarite%C3%A9-migrantes-1383394341783139. Également contactables par mail à l'adresse solidaritecharleroiemigrants@gmail.com.

3 www.facebook.com/Charleroi-Stop-Deportations-112512923498767.

4 www.facebook.com/groups/RecoltesSolidaires.

5 www.facebook.com/groups/1728391967234166.